



MASTER 2^{ÈME} ANNÉE PSYCHOLOGIE

Spécialité Psychocriminologie et Victimologie

Parcours Pratiques criminologiques
(Master international)

www.univ-rennes2.fr

Place du Recteur

Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes Cedex

Responsables du Master 2 : Astrid HIRSCHMANN, Alain SOMAT

Partenariat avec les universités de Lisbonne (Portugal) et Louvain La Neuve (Belgique)

Objectifs de la formation

Le Master 2 « Pratiques criminologiques » a une visée à la fois professionnelle et de recherche internationale. Il donnera lieu à la **délivrance des titres du Master en « Psychologie », spécialité : Psycho-criminologie et victimologie de l'Université Rennes 2 et du Mestrado en « Psicocriminologia » de l'ISPA – Instituto Universitário de Ciências Psicológicas, Sociais e da Vida de Lisbonne (Portugal)** dans le cadre d'une convention internationale. Les deux titres seront délivrés conjointement par les deux institutions aux étudiants qui auront été déclarés admis aux deux années de Master en « Psychologie » et aux deux années de Mestrado en « Psicocriminologia ». Il repose sur une convention ERASMUS, selon laquelle les étudiants inscrits en Master 2 « Pratiques criminologiques » passent le second semestre à l'ISPA et suivent les cours du Mestrado 1 « Psicocriminologia ». Inversement, les étudiants de l'ISPA-IU inscrits en Mestrado « Psicocriminologia » viennent pendant le second semestre suivre les enseignements du Master 2 « Pratiques criminologiques » à l'Université Rennes 2. Concernant le partenariat avec l'école de criminologie de l'Université catholique de Louvain La Neuve, il repose sur une convention Erasmus simple, la convention de bi-diplomation est en cours d'élaboration.

Les objectifs de la formation sont :

- Proposer un programme d'action communautaire pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de promouvoir la compréhension interculturelle au travers la coopération internationale, adossée à la recherche dans le domaine.
- Permettre l'accès à des emplois de cadre et/ou de chercheurs dans les domaines d'analyse, d'intervention, de prise en charge, d'accompagnement et de prévention des situations de vulnérabilité individuelle et/ou collective (insécurité, dangerosité, conflits et violences), et ceci dans plusieurs pays européens ou extra-européens.
- Ce Master recherche la transdisciplinarité dans ce champ d'étude ou ce secteur social et vise à mobiliser sur une même question des seuils de compétences scientifiques ou de réseaux bien différenciés, par rapport à la difficulté des laboratoires monodisciplinaires de laisser ouvert des champs de ressources pluriels.

L'objectif scientifique de cette spécialité internationale est de faire bénéficier aux étudiants et aux enseignants les partenariats de recherche et de terrain déjà existants, afin de mettre à profit une formation transdisciplinaire plus homogène sur le plan européen. Des synergies nouvelles se dégageront de ce partenariat international et permettront de développer les axes scientifiques suivants:

- **repérer et évaluer les changements sociaux, techniques et scientifiques** dans les domaines de l'agressologie et de la victimologie ;
- **développer des compétences d'analyse et de gestion des situations de crise et de conflits et inventer des outils** opérationnels dans les domaines psychologiques, sociologiques et juridiques de résolution des conflits ;
- **adapter et faire mieux comprendre les différents langages disciplinaires**, notamment en matière d'évaluation de la dangerosité et des risques ; développer des compétences en **méthodes expertales internationales** ;
- améliorer la qualité et l'efficacité des **communications et échanges internationaux** pour une meilleure adaptation aux situations de violence nouvelles ;

- savoir analyser les **missions institutionnelles et interventions professionnelle dans leurs dimensions éthique et déontologique** - concevoir et conduire des programmes d'innovation dans la formation psychocriminologique (planifier, instrumenter et évaluer des stratégies d'investigation et contenus novateurs pour intervenir dans les différents champs professionnels de la criminologie.

Les objectifs professionnels de cette formation sont de former la capacité d'exercer la profession de psychologue spécialisé dans le champ criminologique et victimologique, mais également la capacité d'exercer des fonctions d'enseignement et de recherche en donnant accès à un doctorat. Le parcours offre une formation au carrefour des sciences juridiques, psychologiques, médicales et sociales, en lien avec les demandes sociales actuelles de nombreuses institutions publiques ou privées (associations, entreprises). Il s'agit de former des psychologues de haut niveau scientifique et professionnel dans le champ criminologique et victimologique par le développement d'enseignements tant théoriques, épistémologiques, méthodologiques que pratiques dans les domaines de l'expertise (évaluations), du suivi et de l'accompagnement psychologiques, et des prises en charge spécialisées, notamment des auteurs et des victimes d'infractions. Mais également dans l'analyse, l'intervention, le suivi et la prévention des problématiques de violences en institutions, en entreprises, et dans l'espace public comme privé, et de leurs acteurs. Les modélisations propres à la criminologie et à la victimologie apportent des outils et des méthodes pour la compréhension de la complexité de ces situations et problématiques, et pour leur prise en charge.

Les principales **compétences visées** par la formation proposée sont les suivantes :

- capacité d'analyser la complexité d'une situation criminelle, victimale, tant d'un point individuel que groupal, dans les espaces publics ou privés, puis de concevoir, de proposer et de mettre en place des interventions ou des préconisations d'interventions adaptées ;
- capacité de concevoir ces interventions non seulement et principalement en fonction des savoirs et savoir-faire psychologiques spécifiques, mais aussi en fonction d'autres disciplines (droit, sciences criminelles, sciences médico-légales) et des institutions et professions concernées par le phénomène criminel et les problématiques de violence ;
- capacité à exercer des modes d'intervention variés (approche expertale, analyse de consultance, accompagnement psycho-pénal et psycho-socio-judiciaire, approche thérapeutique psychocriminologique et victimologique, individuelle ou groupale), sur des problématiques également variées de criminalité et de violences.

Compétences transversales :

- **Appropriation et analyse du contexte** : Prendre en compte le contexte international : sociétal, institutionnel, juridique, pénitentiaire, éducatif, médical et axiologique.

- **Techniques de communication** : Exposer et défendre son point de vue en public en adaptant son discours au contexte et aux acteurs – Défendre et argumenter une analyse – Soutenir publiquement une analyse clinique et institutionnelle d'une situation complexe – Formuler et soutenir des préconisations.

- **Travail en équipe** : Intégrer une équipe de travail pluridisciplinaire et transdisciplinaire

- **Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)** : Rechercher des informations ciblées sur le web concernant la criminologie, la psychocriminologie, la victimologie, et les travaux de recherche en ces domaines – Constituer une banque d'informations de sites internet en psycho-criminologie.

Débouchés

Les débouchés du Master international de « **Psychocriminologie** » sont professionnels et scientifiques (doctorat) dans des perspectives ouvertes au **plan international**.

En permettant aux experts des pays européens de travailler ensemble, le Master prépare les futurs **spécialistes** de la criminologie à rencontrer les nouvelles demandes sociales.

Cadres des métiers de la formation psycho-criminologique :

- Interventions, conseils, régulations auprès de différents corps professionnels : juristes, policiers, gendarmes, conseillers pénitentiaires d'insertion et probation (CPIP), surveillants pénitentiaires, militaires ;
- Chargé d'études, audit clinique, intervenant clinicien auprès d'institutions ou de collectivités confrontées à des questions de violence, d'insécurité :

Exemples : Psychologue en milieu pénitentiaire (SMPR, UCSA, dispositif PEP, responsable des ressources humaines) et en milieu médical spécialisé (UMD, centre de traitement ou de prévention pour toxicomanes)

Psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et en établissement habilité Justice pour mineurs délinquants (FAE, centre éducatif fermé, centre éducatif fermé, EPM)

Psychologue en institution ou service accueillant des mineurs relevant de la Protection de l'enfance ou de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Psychologue dans des dispositifs de prévention et de traitement auprès d'enfants et d'adolescents « difficiles » (MECS, ITEP, maison des adolescents...)

Psychologue en CUMP (Cellule d'urgence médico-psychologique), en établissement ou service d'aide aux victimes ou en situations de crise (associations, médecine légale, urgences, traumatologie)

Psychologue en association humanitaire

Psychologue en milieu militaire (SDIS, Gendarmerie nationale, armée)

Psychologue en école de police

Psychologue chargé d'audit clinique, d'accompagnement ou de prévention auprès d'institutions, d'entreprises ou de collectivités confrontées à des questions de violence, d'évènement traumatique, d'insécurité, d'incivilité...

Psychologue en dispositif de médiation

Psychologue expert près des tribunaux, au pénal ou au civil

Chargé d'études

Cette formation prépare à une diversité de terrains professionnels :

- Entreprise ou institution traitant directement ou indirectement de problématique de violence sociale, de vulnérabilité et de dangerosité des usagers, de vulnérabilité des professionnels, de dangerosité de situations ;
- Institutions traitant des problématiques de violence, de l'agressologie et de la victimologie, notamment dans les SMPR dépendant des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, dans les services pénitentiaires, les centres pour handicapés, les maisons pour personnes âgées, les équipes médico-psychologiques en milieux pénitentiaires et judiciaires, les services éducatifs habilités Justice ou protection de l'enfance, les services d'accueil du public, dans les services de collectivités territoriales ou d'entreprises privées traitant des questions de violence, de maltraitance, de violences institutionnelles, de traumatisme ;

Avec différents objectifs scientifiques :

- La formation de spécialistes de la psychologie dans le champ criminologique et victimologique en s'appuyant sur les connaissances scientifiques nationales et internationales.
- La diffusion et la valorisation des connaissances, élaborations, modélisations, outils etc. sur les terrains d'exercice afin de faire connaître ceux-ci et de les adapter aux problématiques et terrains d'exercice.
- A partir des problématiques émergentes sur le terrain, la création de nouveaux modèles d'analyse, d'intervention, leur mise à l'épreuve dans le cadre de recherche en cours.
- Les échanges entre professionnels, chercheurs (des équipes et d'autres équipes), étudiants et terrains alimentent en continu les réflexions et élaborations tant conceptuelles, méthodologiques, cliniques, qu'empiriques.

Admission

Capacités d'accueil : 6 étudiants.

Il n'y a aucun accès de droit en Master 2 ; l'accès est exclusivement sélectif, pour tout public, sur la base d'un recrutement (inter-)national. Les candidatures sont examinées par la commission de sélection, composée par les enseignants universitaires de l'équipe de formation.

↳ **Peuvent présenter leur candidature au Master 2 :**

Les étudiants ayant validé le Master 1 de psychologie ou titulaires de la maîtrise de psychologie.

Les candidats souhaitant acquérir une formation de haut niveau en psycho-criminologie et/ou en victimologie, pour valoriser et compléter leurs acquis professionnels ou académiques (en Droit, par exemple).

Délivrance du titre de Psychologue : Seuls les étudiants titulaires d'une Licence de psychologie et d'un Master de psychologie peuvent obtenir le titre de psychologue, sur demande auprès des services de l'ARS seuls compétents en la matière (inscription au répertoire ADELI).

Candidats en reprise d'études : Les candidats en reprise d'études, susceptibles d'être intéressés par cette formation sont les professionnels ayant à traiter des problématiques relevant de la criminologie et de la victimologie, que ce soit à titre d'évaluation, d'intervention ou de prévention : situations de violences, d'infractions, d'incivilités ; situations victimales ; situations de mise en danger de soi ou d'autrui... Il peut s'agir de professionnels exerçant dans les champs de la justice, de la santé, de la sécurité, de l'action sociale, de l'éducation : magistrats, avocats, personnels de la police et de la gendarmerie, médecins et personnels soignants, travailleurs sociaux, éducateurs, formateurs... Cette formation peut aussi intéresser les psychologues déjà en exercice et souhaitant acquérir une spécialisation en criminologie et/ou en victimologie.

N.B. : Le Master 2 « Pratiques criminologiques » est une formation en psychologie (psychologie clinique, psychopathologie, psychologie sociale) et nécessite des connaissances théoriques et méthodologiques dans cette discipline, ainsi que des connaissances en droit, d'un niveau permettant de suivre des enseignements d'un master 2 de psychologie.

Cette spécialité dont les fondements s'appuient sur la psychologie, la psychopathologie, la psychosociologie, le droit, vise la formation de spécialistes de l'évaluation et de l'accompagnement d'une part, et d'autre part à optimiser les compétences de psychologues déjà exerçant ou de professionnels exerçant dans un contexte psycho et socio-judiciaire.

Modalités et critères d'admission :

Les étudiants seront sélectionnés, selon les critères exigés pour chaque Master, par son université d'origine (Université Rennes 2 / ISPA), ils seront étudiants de plein droit durant la réalisation de la bi-diplômation. Ils devront donc être légalement inscrits dans les deux universités durant la période d'études.

La commission de sélection de chaque université sera composée au minimum de deux professeurs membres de l'équipe pédagogique du Master correspondant. La commission examinera les dossiers et procédera à une première sélection ; celle-ci sera suivie d'une audition des candidats susceptibles d'être admis à suivre la formation demandée. Seront pris en compte l'excellence du parcours académique mais également le niveau de compétence linguistique en anglais et en portugais (pour les étudiants français) et en français et en anglais (pour les étudiants portugais). A l'issue de ces auditions, la commission de sélection établit, enfin, la liste des candidats admis et une liste d'attente classée par numéro d'ordre. La liste des étudiants retenus sera communiquée à l'université partenaire.

L'étude des candidatures se base sur les critères suivants :

- le parcours et le niveau académiques du candidat, son parcours professionnel le cas échéant, et la cohérence de ces parcours et de ces résultats ;
- le projet professionnel du candidat et le lien entre ce projet et la spécialité du Master 2 ;
- une promesse écrite de stage délivrée par une institution, pour un stage conforme aux obligations d'un master 2 de psychologie ;
- la pertinence et la faisabilité d'un projet de stage dans les conditions proposées par cette institution ;
- la pertinence et la faisabilité d'un projet de recherche appliquée (mémoire) à réaliser durant l'année de master 2 ;
- l'intérêt pour la dimension internationale.

N.B. : L'inscription administrative ne pourra être validée sans la présentation d'une attestation du lieu d'accueil pour le stage obligatoire pendant la formation Master 2.

DROITS D'INSCRIPTION:

Les étudiants acquittent les droits d'inscription dans leur université d'origine et sont exonérés du paiement des droits dans l'université d'accueil.

🔑 Calendrier des inscriptions :

Vous trouverez les informations sur notre site à l'adresse suivante :
<http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription>

Organisation de la formation

Le Master International de « **Psychocriminologie** » est organisé sur 1 an :

Semestre 9 : Université Rennes 2, **modules français communs** à tous les étudiants inscrits

Semestre 10 : Université de Lisbonne ou de Louvain La Neuve, **modules portugais et belges communs** à tous les étudiants inscrits. Pendant le second semestre, tous les étudiants (entrants et sortants) du parcours participeront à un programme intensif (université d'été) qui se déroulera sur deux semaines (à raison de 72 heures d'enseignement) sur le thème : violence et enfermement : analyse des pratiques et éthique à l'Université Rennes 2.

Programme prévisionnel pour 2014-2015

Semestre 9

(à Rennes selon la spécialité des étudiants inscrits)

Savoirs fondamentaux

UEF 1 (5 ECTS - 36h) – Institutions judiciaires et procédures. Aggressologie et victimologie : approches psychiatriques et médico-légales

- . Institutions judiciaires et procédures (12h CM)
- . Criminologie, victimologie et médecine légale (9h CM)
- . Victimologie et médecine du travail (3h CM)
- . Dispositifs médicaux et psychiatriques en milieu pénitentiaire (12h CM)

UEF 2 (5 ECTS - 30h) – Approches contemporaines et débats actuels sur la dangerosité

- . Psychocriminologie : psychologie et dangerosité (30h TD)

Enseignements de spécialisation

UES 1 (5 ECTS - 44h)

- . Réponses sociales et institutionnelles aux conduites infractionnelles (20h TD)
- . Epistémologie et méthodologie de la recherche en psychocriminologie : perspectives internationales (24h TD)

UES 2 (5 ECTS - 20h)

- . Analyses institutionnelles et fonctionnement des groupes (20h TD)

Outils méthodologiques

UEM 1 (5 ECTS - 30h)

- . Les outils en psychocriminologie (30h TD)

UEM 2 (5 ECTS - 30h) – Suivi de mémoire et de stage

- . Suivi de mémoire de recherche (15h TD)
- . Suivi de stage (15h TD)

Pour les étudiants qui partiront à l'Université de Lisbonne (d'autres partenariats en cours d'organisation)

Enseignements de spécialisation

UES 1 (7,5 ECTS - 48h)

- . Psychologie clinique et psychopathologie de l'adulte (24h CM)
- . Séminaires thématiques (24h CM)

UES 2 (3 ECTS - 44h)

- . Méthodes d'investigation en psychocriminologie (24h TD)

UES 3 (4,5 ECTS - 24h)

- . Victimologie clinique (24h TD)

Outils méthodologiques

UEM 1 (6 ECTS - 72h)

- . Programme intensif : violence et enfermement : analyse des pratiques et éthique (72h CM)

UEM 2 (4,5 ECTS - 24h)

- . Evaluations forensiques (24h TD)

UEM 3 (4,5 ECTS - 20h)

- . Etude des préconisations et stage (20h TD)

Langue (anglais, français, portugais)

Un bon niveau en anglais et français est exigé. Des connaissances en portugais sont utiles.

Pour les étudiants entrants

Enseignements de spécialisation

UES 1 (6 ECTS - 66h)

- . Evaluations psychocriminologiques : bilan, diagnostic, expertise (30h TD)
- . Regards psychologiques sur les situations criminogènes (36h CM)

UES 2 (8 ECTS - 48h)

- . Interventions victimologiques et psychocriminologiques (48h TD)

UES 3 (5 ECTS - 30h)

- . Problèmes éthiques, psychopathologiques et articulation des pratiques en milieu pénitentiaire et socio-judiciaire (30h TD)

Outils méthodologiques

UEM 1 (6 ECTS - 72h)

- . Programme intensif : violence et enfermement : analyse des pratiques et éthique (72h CM)

UEM 2 (5 ECTS - 40h)

- . Accompagnements socio-éducatifs et judiciaires (30h TD)

Langue (anglais, français)

Un bon niveau en anglais et français est exigé.

Pour plus de renseignements sur le programme intensif veuillez consulter le site web :
<http://www.univ-rennes2.fr/psychologie/programme-intensif-erasmus-psycho-criminologie>

Contacts

UFR Sciences humaines – Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 RENNES Cedex

Responsable du Master 2 international « Psychocriminologies » :

Astrid HIRSCHELMANN

✉ astrid.hirschelmann@univ-rennes2.fr

Alain SOMAT

✉ alain.somat@univ-rennes2.fr

Secrétariat pédagogique :

Joël PILON

☎ 02 99 14 19 73

✉ : joel.pilon@univ-rennes2.fr

Inscriptions : <http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription>

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 - 35 043 Rennes Cedex
Tel. 02 99 14 13 91 ou 87 / Courriel : r2suiio@univ-rennes2.fr